

Partage de couverture familiale

Des soins pour vos proches aussi

Les personnes de 18 ans ou plus qui vivent sous le même toit que vous ont leur propre compte Maple : la même couverture, mais leurs propres identifiants et leurs propres dossiers médicaux.

Chaque adulte peut se connecter à l'aide de ses propres identifiants sécurisés, faire directement une demande de soins (sans avoir à passer par le titulaire du compte ou à partager le même mot de passe), et ses antécédents médicaux demeurent entièrement confidentiels.



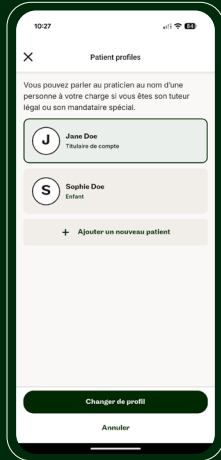
Comment ça marche

Deux façons de partager votre couverture avec votre famille

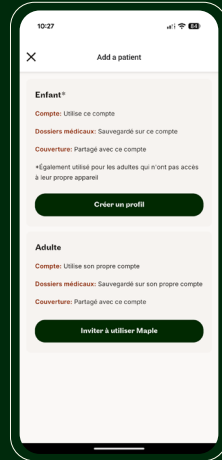
Partage de couverture avec une personne à charge de 18 ans ou plus

Pour les membres de la famille qui n'ont pas encore de compte Maple

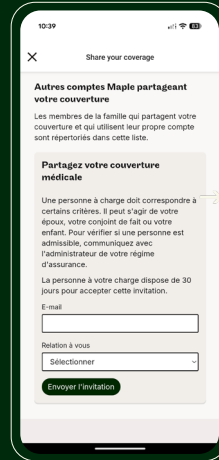
Cliquez sur les profils de patient et sélectionnez « Ajouter un patient »



Sélectionnez « Adulte » comme type de patient



Saisissez l'adresse courriel de la personne et son lien avec vous



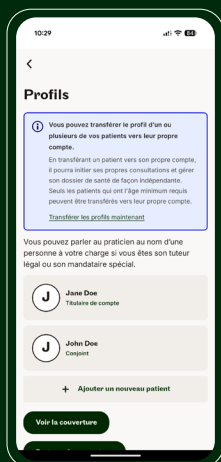
Votre proche pourra ensuite suivre les instructions pour créer son nouveau compte



Transfert d'un patient existant (de 18 ans ou plus) vers son propre compte

Pour les membres de votre famille déjà inscrits sur votre compte Maple qui peuvent désormais gérer leurs propres soins

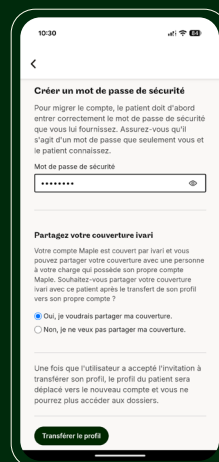
Saisissez l'adresse courriel de la personne et sélectionnez « Transférer des profils »



Saisissez l'adresse courriel de la personne et son lien avec vous



Saisissez un mot de passe de sécurité et transmettez-le à votre personne à charge



Votre proche pourra ensuite suivre les instructions pour créer son nouveau compte et y transférer ses antécédents médicaux



Quand chaque personne contrôle son profil, vous pouvez profiter pleinement de votre couverture.

Grâce au partage de couverture familiale de Maple, les soins sont plus accessibles, plus personnalisés et mieux adaptés au mode de vie de votre famille. Voilà ce qui distingue Maple.